

Ecole élémentaire Roux-Tenon

Rue Georges Mandel - 91300 MASSY

Tél /Télécopie : 01.69.30.02.01

Mail : 0911074y@ac-versailles.fr

Compte rendu du Conseil d'école Elémentaire Roux-Tenon du mardi 17/03/2015

Etaient présents :

Représentants des Parents d'élèves :

- **Indépendants** : M. MÜLLER, Mme PLOIX, Mme SALESSE, Mme FERRIER, Mme TREMEAU, Mme BENAÏSSA, Mme COLLIN

- **FCPE** : Mme CARADO, Mme PATIN, Mme LABBE, Mr CHASTAGNIER, Mme BENJELLOUN, Mr JANGAL, Mr GUY, Mme FERRASSE, Mme OSARENREN, Mme MONTREDON, M. VIENNE, Mme MARGERIE, Mme DUBOIS, Mme CHARBONNIER,

Equipe Educative : Directrice : Mme AYACH ; CM2 : Mmes BAUDET, BROUZENG, GABORIAU ; CM1 : Mmes BIGAND, CUQ, KERMA ; CE2 : Mmes BICHON, LAMOUREUX ; CE1/CE2 : Mme VARGAS ; CE1 : M. GAUTHRON, Mmes KELLAL, ROUX ; CP : Mmes ICHOUNG-THOE, NOCERINO, ROSSIGNOL ; UPE2A : Mme LAPLACE ; PÔLE PASS : Mme BRILLAND ; Mme AURIOL (en CM1 mi temps de Mme VIALA)

DDEN : M. FERRET

Représentant de la Mairie : M. SAMSOEN (Premier adjoint)

Rythmes scolaires

M. Samsoen, rappelle le contexte :

« *La nouvelle organisation des rythmes scolaire fonctionne mais la période d'activités concerne finalement peu d'enfants. La mairie pourrait faire plus que ce qui était proposé. Ouvert à tous et gratuit.*

Le sujet n'est pas tellement que ce soit gratuit mais que ce soit organisé dans le temps scolaire.

Rappel du schéma proposé par la mairie et des principes :

- *1 midi 1 fois par semaine pour organiser 1 h d'activité pour chaque enfant*
- *Ville découpée en 4 quartiers pour permettre des recrutements et des propositions de qualité*
- *Eviter d'utiliser les classes attribuées aux enseignements*
- *Communication auprès des parents avec la description d'une organisation « type »*
- *Rappel des horaires proposés*
- *Apporter de la régularité dans la semaine*

La proposition sera mise en place si un large consensus est atteint au niveau de la commune suite aux consultations des conseils d'école. Sinon, le schéma retenu sera celui qui aura recueilli la majorité à la réponse à la question 2»

Questions du CE dans l'optique où la proposition de la mairie serait adoptée : (*réponses de M. Samsoen en italique*)

- Que deviennent les enfants qui n'iront pas aux TAP ?
 - o *Pas d'imposition de la solution auprès de familles dont les enfants rentrent manger chez eux*
 - o *Les enfants qui sont inscrits à la cantine iront aux TAP (proposition par défaut)*
- Quelle latitude pour les enfants ?
 - o *Selon les enfants et les écoles, il pourrait y avoir une adaptation mais ce n'est pas souhaité par la mairie*
- Comment se fera le choix des activités ?
 - o *Travail par cycle, les enfants feront la totalité des activités proposées, et ce sont eux qui choisissent l'ordre dans lequel ils les pratiqueront.*
- Quel taux d'encadrement ?
 - o *Rappel du calcul présenté dans le document fourni par la mairie courant mars.*
 - *(info hors réunion) : Taux d'encadrement cantine ou récré : 1 animateur pour 25-30 élèves*
 - *(info hors réunion) : Taux d'encadrement animations : 1 animateur (ou intervenant) pour 12-15 élèves (ratio de 50% animateurs / 50% intervenants extérieurs)*
- Quel sera le contenu des TAP ?
 - o *Propositions gravitant autour de la découverte des langues, sports, jeux, ...*

- Utilisation des locaux du futur centre ALSH sur Roux Tenon

Avis de Mme Ayach :

- L'équipe est ouverte à la nouvelle proposition mais avec des réserves :
 - o Le moins possible d'utilisation des classes
 - o Les enseignants relèvent l'importance du choix et du recrutement des animateurs
 - o Les enseignants signalent qu'ils n'ont pas à assurer la garde des enfants dont les parents arriveraient en retard (*concordance des temps erronée dans la version de base*) et rappellent l'importance que la mairie prenne le relais immédiatement à partir de l'horaire de sortie (16h ou 15h45).

Déroulement du vote :

- Choix des directeurs : vote à bulletin secret dans toutes les écoles de Massy
- 38 votes, à parité enseignants et Représentants de Parents d'Elèves
- résultats :
 - o **Question 1** : « le conseil d'école approuve-t-il la proposition de la mairie concernant une nouvelle organisation pour la rentrée 2015/2016 ? »
 - 21 oui / 17 non pour la nouvelle proposition de la mairie
 - o **Question 2** : « dans le cas où la question 1° l'emporte par la négative, le CE souhaiterait-il conserver la situation actuelle ou adopter le schéma départemental (écoles élémentaires et maternelles sortiraient 4 jours à 15h45) ? »
 - 27 pour l'organisation actuelle
 - 11 pour le schéma départemental

Le plan Vigipirate

Remplacement du voyage en Angleterre : Organisation d'un voyage dans le Jura

La mairie et les enseignants ont été très actifs pour trouver une solution de remplacement. Les représentants de parents d'élèves les en remercient chaleureusement, car la tâche était ardue. Un voyage dans le Jura est donc organisé pour les 3 classes de CM2. Les enfants se rendront 5 jours (17 au 22 mai 2015) à Prémamanon (<http://www.premanon.com>), où ils pratiqueront escalade, équitation, natation, randonnée. Ils se réjouissent de ce voyage.

Remarque en séance : il faudra sans doute prendre en compte dès la rentrée ce type de contraintes pour les projets de l'année prochaine. Il est également à noter qu'il y a des différences de traitements administratifs entre élémentaire et collège au niveau des consignes de l'Education Nationale, voire entre les élémentaires du département.

Application du plan Vigipirate dans l'école :

Fermeture des portes le matin. Au moins 10 élèves sont en retard chaque matin et sonnent pour entrer.

Remises personnalisées des livrets : pas de contre-indication

Fête du printemps le 20/03 après-midi : organisée à l'intérieur de l'école. Personne ne rentrera / ne sortira de l'école durant cette période.

Point sur les travaux

Lecture de la liste officielle des travaux avec des dates indicatives :

- Fin rénovation école pour la rentrée 2015
- Rénovation façade de l'office (=cantine) pour l'été 2015
- Espace 3^{ème} cour durant été 2015.
 - o La question d'une mère d'élève s'étonnant de ne pas avoir appris plus tôt ce point est abordée. Il est rappelé que ce sujet a été présenté en réunion de quartier en décembre 2014 et aux représentants de parents en janvier 2015, qui ont relayé l'information lors de la réunion organisée à l'attention des

parents le 9/02/2015. La mairie ajoute qu'il s'agit uniquement d'un point information et non d'une consultation.

- Aménagement des modulaires pour la rentrée 2015
- Enrobés en pied des façades (pour protéger des traces) + tracés jeux de cour : pas de date pour le moment

Travaux réalisés :

- Films opaques sur les vitres des salles (des maîtres, médical ...);
- Résolution des problèmes de chauffage (problème de sonde).

Nettoyage de la cour :

S'effectue sur le volontariat des classes : « certaines sont passées et d'autres vont certainement passer » pour ramasser les papiers sales. Note : les souffleuses de la mairie passaient le mercredi matin. Ces souffleuses sont très bruyantes et les enseignants ont demandé une rotation avec les autres écoles de Massy afin de ne pas en subir les conséquences toutes les semaines. Mais la cour est relativement sale le mardi [observation en se rendant au conseil d'école]

Rappel sur le tri sélectif en vigueur à l'école : récolte des bouchons uniquement.

Dates et événements sur la période

Samedi 11/04 : accueil des élèves de CM2 au collège

Présence des directeurs des écoles élémentaires. Travail de liaison entre CM2 et 6è.

Vendredi 20/03 : Eclipse

500 paires de lunettes ont été commandées chez un fournisseur opticien. Mais les commandes ne seront finalement pas honorées car rupture de stock.

Mail d'instruction de l'inspectrice : pas de sortie des enfants entre 9h et 11h30 sans lunettes.

Projets de classe :

- CP : projets axés sur la lecture dans l'école : rallye lecture / liaison avec les grandes sections de maternelle : arts visuels / Présentation des albums en maternelle / diététicienne / sorties médiathèque /
- CE1 : cycle abeilles / projet théâtre avec Mme Brilland (Pôle PASS)
- CE2 : projet opéra avec CM2 le 11 juin / prix lecture inter BCD / intervenant « équilibre alimentaire »
- CM1 : représentation avec intervenant musical (voyage à travers le monde) / projet chorégraphique (en dehors de l'école)
- CM2 : concours des petits champions de la lecture. Un texte de moins de 3 minutes était à préparer et à présenter au festival du livre de St Germain les Arpajon. 1 élève a été retenu par le jury. Choix de 2 finalistes pour aller à la comédie française. [texte du livre « 35 kg d'espoir »] / spectacle à Paul Bailliant / musée sur la Grande Guerre à Meaux / Classe transplantée dans le Jura / projet Opéra
 - o Note : les tissus des costumes pour l'opéra ont été achetés par la coopérative d'école
- UPE2A : diététicienne (sujet sur les légumes) / intervenant menuiserie pour faire des marionnettes en bois et enchaîner avec un spectacle qui sera présenté aux parents de la classe
- Pôle PASS : journée portes ouvertes (28 mars) pour les familles des enfants sourds et malentendants

Remarque : un peu de difficultés autour de la réservation et des consignes concernant les sorties en car depuis les attentats de janvier, d'où interrogation pour les sorties de fin d'année.

La fête de l'école

Information mairie : « pour le moment [i.e. dans le cadre du plan Vigipirate niveau « attentat »], la mairie et l'inspectrice sont en droit de demander de filtrer les accès ou que la fête soit annulée »

Dans l'éventualité où la fête de l'école serait maintenue, la proposition est de commencer la fête un vendredi soir (à partir de 18h - 18h30)

!! Attention à ne pas organiser la fête le même soir qu' à la maternelle TENON et ROUX !!

Les propositions des parents sont attendues, tant au niveau des choix d'activité ou même la prise en charge de l'organisation de la fête.

- Vente de saucisses (porc / sans-porc)
- Buffet gratuit
- Tombola : vélo / rollers / trottinette / skateboard ...

Quid si la fête est finalement annulée ? Demande du CE pour le maintien d'un moment particulier au sein de l'école sur le temps scolaire (ex : goûter + tombola)

Calendrier du prochain conseil d'école

3è trimestre : mardi 02 ou 09 juin 2015(19h) [à confirmer]

Fin à 21h